

## Fintech Cup : la régates engagée des fintechs européennes du 6 au 8 octobre 2023

La première édition de la régates [Fintech Cup](#) se tiendra à la **Trinité-sur-Mer (Morbihan) du 6 au 8 octobre 2023** sur des voiliers Grand-Surprises. Dix bateaux participeront dans cette première édition, l'objectif étant d'atteindre 20 à 25 bateaux menés par des fintechs de toute l'Europe d'ici 2024.

La régates est organisée par le cabinet de conseil [Azulli](#), spécialisé dans l'accompagnement des fintechs et par la Société Nautique de la Trinité, atour de trois temps forts : **la soirée de lancement (le 6 juin 2023), trois jours de régates du 6 au 8 octobre et la soirée de clôture programmée début novembre 2023.**

Le cocktail de lancement au club parisien **We are\_** (Paris 8<sup>e</sup>) aura lieu le 6 juin 2023. La soirée de clôture de l'édition 2023 et de préparation de l'édition 2024 se tiendra début novembre au même endroit à Paris.

### Une initiative caritative pour soutenir la recherche médicale

Outre sa dimension sportive, la régates se mobilise pour soutenir les efforts d'Olivier Goy et de [l'Institut du Cerveau \(ICM\)](#) dans ses recherches sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA ou maladie de Charcot).

Laurent de Bernède, fondateur d'Azulli et organisateur de la Fintech Cup, a décidé d'octroyer à l'ICM un don par participant à la régates. Olivier Goy, co-fondateur d'[October](#), l'un des pionniers des fintechs en France, est le parrain de cette initiative caritative. Pour Laurent de Bernède, un événement corporatif permet de véhiculer des valeurs importantes au plus grand nombre et de s'engager pour une cause : « *Je cherchais un moyen d'aider Olivier dans sa lutte contre la SLA avec un courage très inspirant et dans ses efforts pour lever des fonds pour la recherche médicale. La Fintech Cup m'est apparue comme un moyen de rejoindre Olivier dans son combat et de sensibiliser l'écosystème de la fintech à cette maladie* ». Une Tombola caritative sous le parrainage d'Olivier Goy dont la participation sera gratuite est également prévue dans la soirée du 7 octobre.

Parmi les parrains, le groupe [Calmon Partners](#) est particulièrement engagé dans l'organisation de l'évènement. En effet, l'entreprise fondée par Claude Calmon sponsorise le dîner caritatif en octobre et aura également son propre bateau qui participera à la régates. Le media Finyear, racheté en 2021 par le Groupe Calmon Partners, fait également partie des sponsors de l'évènement.

Claude Calmon, fondateur de Calmon Partners commente ainsi cette incitative : « *Je suis ravi de pouvoir faire participer le groupe [Calmon Partners](#) dans cette belle aventure qu'est la Fintech Cup. C'est important pour nous de pouvoir également soutenir l'Institut du cerveau et Olivier Goy dans son combat* ».

Aujourd'hui, il reste encore deux bateaux disponibles sur les dix prévus en 2023 et différentes formules sont proposées aux sponsors. Le pack **Partenaire titre**, la **Soirée caritative des fintechs** le 7 octobre et le **Déjeuner du dimanche et remise des prix** le 8 octobre. Pour plus de détails sur les packs proposés, téléchargez le [dossier de partenariats](#).

Un skipper professionnel pourra également accompagner les équipages qui le souhaitent pour former les novices ou faire progresser les régatiers aguerris.

## Contact et inscriptions :

---

Inscription par email : [contact@fintechcup.org](mailto:contact@fintechcup.org)  
ou sur le site : <https://fintechcup.org>

GB Communication  
Tél.: +33 1 75 43 46 80  
[Contact@gbcom.media](mailto:Contact@gbcom.media)

## Partenaires

---

